



DANIEL SIMONNY E.I.R.L.

Commissaire aux comptes
membre de la Compagnie Régionale de Reims

RÉGIES SERVICES

19, rue Blanchard

10000 – TROYES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale des membres de l'Association RÉGIES SERVICES,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association RÉGIES SERVICES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne :

-les produits d'exploitation ;

-les frais de personnel.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport du trésorier et des autres documents adressés aux membres

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Troyes, le 18 mai 2026.

Daniel SIMONNY
Commissaire aux comptes



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 - 12			Exercice N-1 31/12/2024 - 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	343 185,21		343 185,21		343 185,21	
	Constructions	1 032 075,69	20 241,17	1 011 834,48		1 011 834,48	
	Installations techniques Matériel et outillage	750 169,63	640 911,80	109 257,83	210 170,97	-100 913,14	-88,01
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes	21 830,75		21 830,75		21 830,75	
	<i>Biens reçus par legs dans desintend à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés	15,00		15,00	15,00		
	Prêts	53 428,25		53 428,25	48 642,25	5 786,00	9,79
	Autres	936,00		936,00	936,00		
Total I		2 201 640,49	661 152,97	1 540 487,52	259 784,22	1 280 703,30	492,99
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	454 807,25	4 067,96	450 739,44	480 298,54	-29 519,10	-6,15
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	36 874,05		36 874,05	10 383,56	26 490,49	241,96
	Valeurs mobilières de placement	1 027 300,00		1 027 300,00	1 912 000,00	-884 700,00	-46,77
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	522 971,99		522 971,99	117 295,44	405 676,55	55,05
	Charges constatées d'avance (3)	519,63		519,63	31 206,26	-31 686,63	-98,48
Total II		2 042 473,06	4 067,96	2 038 405,11	2 734 543,80	-736 138,69	-26,53
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 244 113,55	665 220,92	3 578 892,63	3 034 328,02	544 564,61	17,95

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 - 12	Exercice N-1 31/12/2024 - 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 035 390,83	1 035 390,83		
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	1 688 027,53	1 503 445,44	184 582,09	5,31
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	88 221,81	84 582,09	-46 860,28	-54,83
	Situation nette (sous total)	2 751 648,17	2 713 426,36	38 221,81	1,41
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement	5 052,98	8 420,44	-3 367,46	-39,99
	Provisions réglementées				
	Total I	2 756 701,15	2 721 846,80	34 854,35	1,28
	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
PROVISIONS	Fonds dédiés	9 489,18		9 489,18	
	Total II	9 489,18		9 489,18	
	Provisions pour risques				
DETTES (1)	Provisions pour charges	14 708,94	24 176,81	-9 467,87	-39,16
	Total III	14 708,94	24 176,81	-9 467,87	-39,16
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
DETTES (2)	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	405 600,20		405 600,20	
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	60 746,51	57 203,08	3 543,43	6,19
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	223 270,44	218 085,74	4 984,70	2,01
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	28 299,63	12 277,59	16 022,04	131,63
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance				
	Total IV	797 993,46	288 304,41	509 689,05	176,79
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		3 578 890,63	3 034 328,02	544 562,61	17,95

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

797 993,46

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Missions de présentation : Voir le rapport d'Expert Comptable

MPC

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	1 411 817,74	1 351 368,77	60 448,97	4,47
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 432 875,84	1 482 258,87	-49 383,03	-3,33
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	9 467,87		9 467,87	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	34 958,21	70 641,90	-35 683,69	-50,49
Total I	2 889 159,66	2 904 289,54	-15 099,88	-0,52
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	431 548,78	470 960,04	-39 411,26	-8,38
Aides financières	1 078,70		1 078,70	
Impôts, taxes et versements assimilés	82 862,79	71 898,99	10 963,80	12,11
Salaires et traitements	1 815 046,01	1 813 893,67	1 652,34	0,09
Charges sociales	383 960,51	407 184,98	-23 224,47	-5,70
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	108 500,43	110 575,48	-2 075,05	-1,84
Dotations aux provisions	25 789,79	3 701,45	22 088,34	596,75
Report en fonds dédiés	9 489,08		9 489,08	
Autres charges	3 389,75	2 440,00	949,75	38,92
Total II	2 861 428,74	2 874 087,51	-12 658,77	-0,43
I - Résultat d'exploitation (I-II)	27 730,92	30 152,03	-2 421,11	-8,76

(1) Dont produits affectés à des courants affectés

(2) Dont charges affectées à des courants affectés

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 - 12	31/12/2024 - 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	26 456,35	66 827,99	-40 371,64	-40,41
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	26 456,35	66 827,99	-40 371,64	-40,41
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	9 709,46		9 709,46	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	9 709,46		9 709,46	
2. Résultat financier (III-IV)	16 746,89	66 827,99	-50 081,10	-74,94
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	44 257,01	96 980,02	-52 722,21	-54,36
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		3 360,33	-3 360,33	-100,00
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V		3 360,33	-3 360,33	-100,00
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		124,26	-124,26	-100,00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI		124,26	-124,26	-100,00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		3 236,07	-3 236,07	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	6 036,41	15 634,00	-9 597,59	-61,49
Total des produits (I+III+V)	2 915 596,03	2 974 427,86	-58 831,83	-1,98
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 877 374,20	2 889 695,77	-12 321,57	-0,43
5. EXCEDENT OU DEFICIT	38 221,83	84 732,09	-46 510,26	-54,91

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2025 - 12	Exercice N-1 31/12/2024 - 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature	4 331,85	4 282,85	49,00	1,14
Bénévolat	8 525,00	8 117,50	407,50	6,07
TOTAL	12 856,85	12 400,35	456,50	4,35
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens	4 331,85	4 282,85	49,00	1,14
Prestations en nature				
Personnel bénévole	8 525,00	8 117,50	407,50	6,07
TOTAL	12 856,85	12 400,35	456,50	4,35

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 578 892.63 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 889 139.66 Euros et dégageant un excédent de 38 221.81 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Description objet, nature, périmètre et moyens de l'association :

Régies Services, association labellisée Régie de Quartier par le Mouvement des Régies, porte, avec les collectivités et les bailleurs, un projet original entre insertion par l'activité économique et économie solidaire.

En associant les habitants au projet, Régies Services contribue à répondre aux besoins du territoire. Elle développe des activités économiques support pour la remise à l'emploi, pour la promotion des personnes et pour l'amélioration du cadre de vie.

Les territoires qui fondent l'action de Régies Services sont ceux des quartiers de l'agglomération troyenne et notamment de la politique de la ville, bassin de proximité et de solidarité dans lequel se reconnaissent nos donateurs d'ordre, nos partenaires et la majorité de nos salariés.

Pour mener ses actions, l'association dispose de 3 antennes implantées au cœur des quartiers et de différents locaux techniques.

Les moyens matériels sont adaptés en fonction des activités développées.

Régies Services emploie au quotidien une vingtaine de personnel permanent et une soixantaine d'opérateurs de quartier.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association a acquis des locaux pour fixer son siège social 2025, cet investissement a été financé pour partie en autofinancement et pour partie avec un crédit bancaire.

Les locaux de l'ancien siège social reste encore utilisé pour partie à ce jour et devrait être définitivement quitté au 31/03/26, le bail liant l'association au bailleur pour ce local a été rompu courant 2025 avec un effet au 31/03/26. De ce fait, la valeur nette comptable au 31/12/25 des aménagements réalisés par l'association sur ce site a fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Au cours de l'exercice 2025, la présentation du compte de résultat a été adaptée afin de tenir compte de l'évolution de la réglementation comptable conduisant notamment à une limitation du recours au résultat exceptionnel.

Certains produits et charges antérieurement présentés en résultat exceptionnel ont été reclassés en résultat d'exploitation. Ce changement reste sans incidence sur le résultat net de l'exercice ni sur les capitaux propres.

Informations générales complémentaires

Rémunérations brutes versées aux 3 personnes les mieux rémunérées : 127 048 euros

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Révaluations	Acquisitions
Terrains			343 185
Constructions sur sol propre			1 032 076
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	111 331		10 848
Installations générales agencements aménagements divers	77 317		800
Matériel de transport	494 990		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	68 253		1 558
Emballages récupérables et divers	14 963		
Avances et acomptes			21 831
TOTAL	766 855		1 410 297
Autres titres immobilisés	15		
Prêts, autres immobilisations financières	49 598		4 766
TOTAL	49 613		4 766
TOTAL GENERAL	816 468		1 415 063

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			343 185	343 185
Constructions sur sol propre			1 032 076	1 032 076
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		21 670	100 508	100 508
Installations générales agencements aménagements divers			78 117	78 117
Matériel de transport			494 990	494 990
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		6 759	63 052	63 052
Emballages récupérables et divers		1 461	13 501	13 501
Avances et acomptes			21 831	21 831
TOTAL		29 891	2 147 261	2 147 261
Autres titres immobilisés			15	15
Prêts, autres immobilisations financières			54 364	54 364
TOTAL			54 379	54 379
TOTAL GENERAL		29 891	2 201 640	2 201 640

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre		20 241		20 241
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	89 700	11 595	20 592	80 703
Installations générales agencements aménagements divers	38 361	6 600		44 960
Matériel de transport	356 981	64 074		421 054
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	59 091	5 274	6 759	57 606
Emballages récupérables et divers	12 551	717	1 461	11 807
TOTAL	556 684	108 500	28 812	636 372
TOTAL GENERAL	556 684	108 500	28 812	636 372

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	20 241				
Instal.techniques matériel outillage indus.	11 595				
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 600				
Matériel de transport	64 074				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 274				
Emballages récupérables et divers	717				
TOTAL	108 500				
TOTAL GENERAL	108 500				

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Reserves	1 035 399				1 035 399
Report à nouveau	1 593 445	84 582		-0	1 678 028
Excédent ou déficit de l'exercice	-84 582	-84 582	38 222		38 222
Situation nette	2 713 426		38 222	0	2 751 648
Subventions d'investissement	8 420			3 367	5 053
TOTAL I	2 721 847		38 222	3 367	2 756 701

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux Fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	ALOUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERS	ALACLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont subventions		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation						0 400	0 400
ACTION ALTERNATIVE S.I.B.S.						0 400	0 400
TOTAL						0 400	0 400

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	24 177		9 468		14 709
TOTAL	24 177		9 468		14 709

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations corporelles		24 781			24 781
Sur comptes clients	3 059	1 009			4 068
TOTAL	3 059	25 790			28 849
TOTAL GENERAL	27 236	25 790	9 468		43 558

Dont dotations et reprises d'exploitation		25 790	9 468		
--	--	--------	-------	--	--

Les locaux de l'ancien siège social reste encore utilisé pour partie à ce jour et devrait être définitivement quitté au 31/03/26, le bail liant l'association au bailleur pour ce local à été rompu courant 2025 avec un effet au 31/03/26. De ce fait, la valeur nette comptable au 31/12/25 des aménagements réalisé par l'association sur ce site à fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour 24 780.76 €, cette dernière sera reprise sur 2026 et viendra en compensation de la perte dégagé sur la sortie de ces aménagements en comptabilité sur 2026.

Provision pour indemnités de fin de carrière par échéance :

Engagement à	Montant
moins d'un an	3 421 €
1 à 5 ans	0 €
6 à 10 ans	2 454 €
11 à 20 ans	7 389 €
21 à 30 ans	922 €
plus de 30 ans	524 €
Engagement total	14 710 €

Hypothèses de calculs retenues pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière :

La convention collective est celle des régies de quartier.

Départ à la retraite à l'âge de 64 ans

Départ à l'initiative du salarié = 100%

Turn over faible

Taux d'actualisation net d'inflation = 3.96 %

Taux de charges patronales = 40%

Table de mortalité = Insee définitive 2019-2021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	53 428	1 471	51 957
Autres immobilisations financières	936	936	
Cherchs douteux ou litigieux	4 255	0	4 255
Autres créances clients	450 552	450 552	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	614	614	
Débiteurs divers	36 260	36 260	
Charges constatées d'avance	520	520	
TOTAL	546 565	490 353	56 212
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	4 766		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	906	906		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	484 762	26 802	116 347	341 613
Fournisseurs et comptes rattachés	60 747	60 747		
Personnel et comptes rattachés	100 348	100 348		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	109 900	109 900		
Impôts sur les bénéfices	6 036	6 036		
Autres impôts taxes et assimilés	6 995	6 995		
Autres dettes	28 300	28 300		
TOTAL	797 993	340 033	116 347	341 613
Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	15 238			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	35 184
Disponibilités	50 742
Total	86 126

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	906
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 318
Dettes fiscales et sociales	128 422
Autres dettes	28 300
Total	171 946

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	520
Total	520

Subventions d'équipement

Il a été perçu au cours d'exercice précédent des subventions de 26 432 € finançant des biens amortissables.

Ces subventions sont rattachées au résultat au même rythme que les amortissements comptabilisé sur les biens qu'elle finance, sur l'exercice cette quote part s'élève à 3 367 €.

Reste à rattacher au résultat futur la somme de 5 053 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	87
Total	89

Valorisation des contributions volontaires

Retrocession de l'exonération de taxe foncière en vertu dispositif Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPPV) sous forme de remise sur le loyer par le bailleur Mon Logis = 4 243 €

Mise à disposition gratuite d'une salle par la commune de Troyes = 89 €

Les heures de bénévolat ont été estimée sur la base d'un tarif charge comprise de 25 € soit 8 525 € pour 341 heures.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 960 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 960 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	484 762
Total	484 762

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 10/06/2025
Montant initial de cette garantie : 500 000
Montant restant dû en capital : 484 762
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/05/2040
Nature de la sûreté réelle : Hypothèque légale spéciale de prêteur de deniers